

# **LOCATAIRE**

**Morgane NICOLAO**

**06 18 02 75 56**

**[morganenicola@outlook.fr](mailto:morganenicola@outlook.fr)**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 190490150254

Nationalité Française

Nom : NICOLAO

Prénom(s) : MORGANE RACHEL

Sexe : F Né(e) le : 16.03.1998

à : PARIS 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

Taille : 1.58m

Signature  
du titulaire :



ID FRANICOLA 0<<<<<< 190490150254 MORGANE << RACHE 9803167F3 090011

190490150254 MORGANE << RACHE 9803167F3

**Adresse :** 2 IMPASSE RIVES DE LA COULEE VERTÉ  
**90850 ESSERT**

**Carte valable jusqu'au :** 03.04.2034  
**délivrée le :** 04.04.2019  
**par :** PRÉFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT (90)  
**Signature de l'autorité :**

  
La Préfecture du Territoire de Belfort  
Sophie DELIZON



## CERTIFICAT D'INSCRIPTION EN FORMATION

**Année 2019 / 2020**

Je soussignée Françoise BOBEE, directrice du centre de formation  
EMA SUP PARFUMERIE atteste que :

**NICOLAO Morgane**

Est inscrite pour suivre une formation **Conseillers de Vente de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH à EMA SUP, avec double certification : « Responsable de secteur pour marque ou enseigne Mode & Beauté » « Manager – Animateur Mode et Beauté »**  
dans mon établissement à compter du **02 Septembre 2019 pour une durée de 12 mois.**

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à Paris, le 18 juin 2019

La directrice  
Françoise BOBEE  
Organisme de formation N°11 75 400 54 75



**GUERLAIN**  
PARIS

Madame Morgane NICOLAO,

Suite à notre dernier entretien du lundi 3 juin, j'ai l'honneur de vous informer de la décision de notre Maison de vous recruter en tant que Conseillère-Animatrice de vente, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation au sein de notre boutique de Beaugrenelle.

Vous exercerez les fonctions suivantes :

- Accueillir la clientèle,
- Conseiller et identifier les besoins des clients,
- Réaliser et suivre les ventes,
- Séduire et fidéliser la clientèle en incarnant les valeurs Guerlain,
- Contribuer à la gestion des stocks,
- Participer au Merchandising,
- Remonter les informations sur la concurrence et les actualités magasin

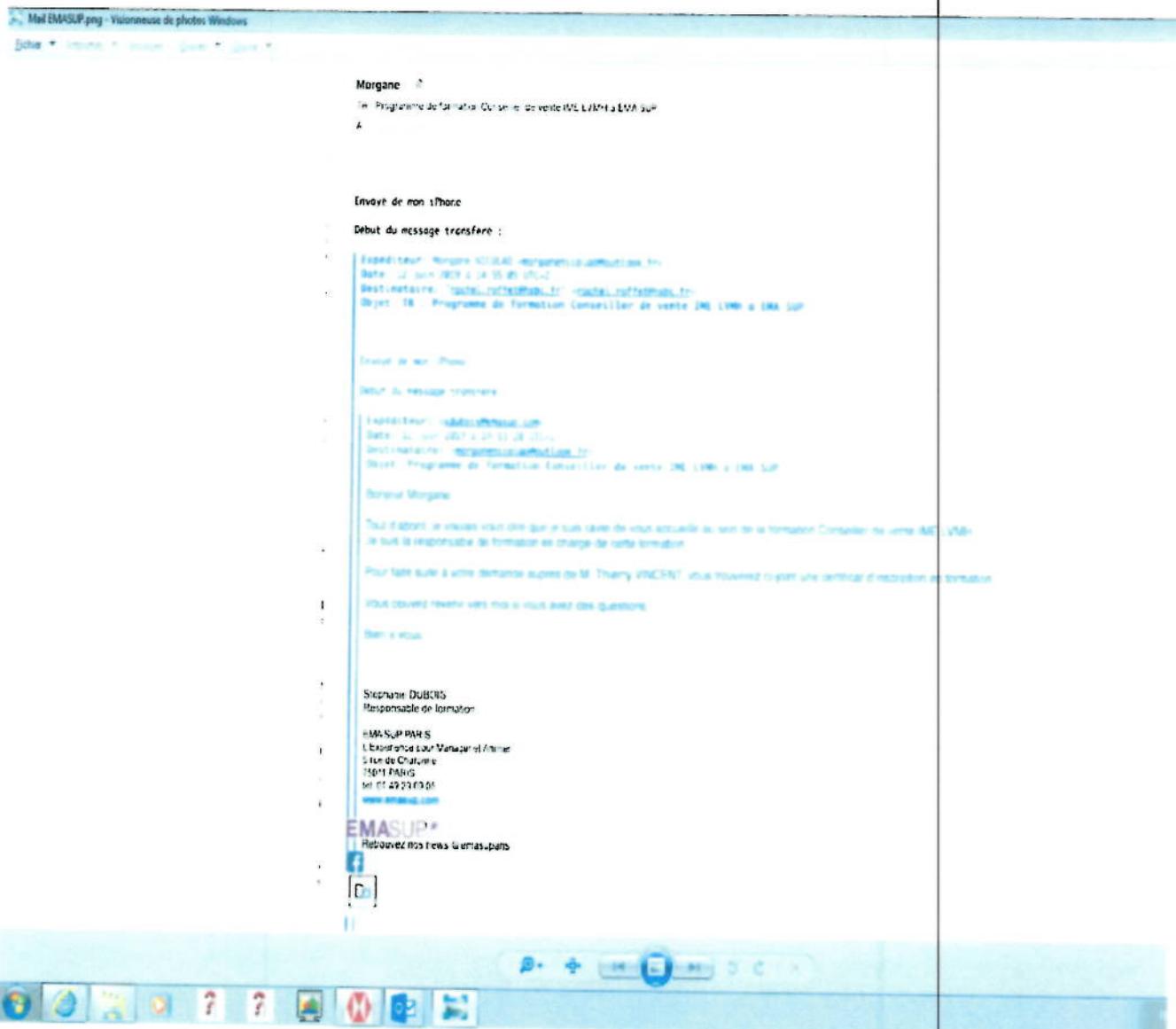
Votre contrat commencera dès le mois de septembre 2019 et pour une durée d'un an.  
Il débutera par une période d'essai de 30 jours.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre réponse dans un délai de 8 jours à compter de la réception du présent courrier. A défaut, la présente lettre deviendra caduque. En cas de réponse positive, vos conditions d'embauche seront alors ensuite formalisées dans un contrat de travail ultérieurement.

Les Ressources Humaines

Bon pour accord

*M. Nicolao*



PUBLIC

# **GARANTS**

**Mr et Mme ROFFET (parents)**

**06 12 69 83 00**

**[rachel.roffet4@me.com](mailto:rachel.roffet4@me.com)**

Les deux dernières années ont été marquées par un changement dans la manière de faire fonctionner les institutions politiques. Les deux dernières années ont été marquées par un changement dans la manière de faire fonctionner les institutions politiques. Les deux dernières années ont été marquées par un changement dans la manière de faire fonctionner les institutions politiques.

...the first time I ever saw him, he was a very tall, thin, gaunt-looking man, with a very pale face, and a very long, thin nose, and a very small mouth, and a very large, thin, bony hand.

卷之三

theoretical and practical applications of the theory of the Riemann zeta function, and the distribution of prime numbers.

~~REDACTED~~





# BULLETIN DE PAIE

HSBC FRANCE :

103, CHAMPS-ELYSEES  
75419 PARIS CEDEX 08

NO DE SALARIE : 72615130  
PERIODE D'EMPLOI DU : 01 MARS 2019  
AU : 31 MARS 2019  
DATE DE PAIEMENT : 31 MARS 2019  
NO DE SECURITE SOCIALE : 268029304802890

NO SIRET: 77567028400162 NO APE: 6419Z  
CONVENTION BANQUES 10.01.2000  
COLLECTIVE:

Dest 114 /5918.1  
**ROFFET RACHEL**  
**2 IMP DES RIVES DE LA COULEE**  
**90850 ESSERT**

FONCTION : DIRECTEUR AGENCIE  
POSITION : CADRE  
NIVEAU : I  
UNITE STRUCT : PFS Belfort

FORMULE : Forfait Jour 210  
Lundi Vendredi

FR000842

DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	PART EMPLOYE		EMPLOYEUR MONTANT
		TAUX OU %	MONTANT	
BASE SALARIALE			372308 712500	
PR.RESULT.EXER.PREC.	050	170412	8521-	
ABS.CONGES PAYES 2 J	050	177231	8862	
IND.CONGES PAYES 2 J	150	170412	25562-	
ABS. CET CT	150	170412	25562	
PAI. CET CT				
*REMUNERATION BRUTE.(1).....			1085149	
SANTE				
SECURITE SOCIALE - MALADIE MATERNITE	1085149			141069
- INVALIDITE DECES				
COMPLEMENTAIRE INCAPACITE INVALIDITE DECES	1085149	0387	4199- 3652-	12619 4102
COMPLEMENTAIRE SANTE FORFAIT				9766
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1085149			
RETRAITE				
SECURITE SOCIALE PLAFONNEE	337700	6900	23301- 4341-	28873 20618
SECURITE SOCIALE DEPLAFONNEE	1085149	0400		
COMPLEMENTAIRE TRANCHE 1	337700	4540	15331-	23031
COMPLEMENTAIRE TRANCHE 2	747449	9720	72652-	108904
CONTRIBUTION D'EQUILIBRE TECHNIQUE	1085149	0140	1519-	2279
SUPPLEMENTAIRE	1085149	0525	5697-	17091
FAMILLE				
ALLOCATIONS FAMILIALES	1085149			37438
ALLOCATIONS FAMILIALES	1825656			32862
ASSURANCE CHOMAGE				
CHOMAGE	1085149			45577
APEC	1085149	0024	260-	391
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	1098886	6800	74724-	179345
CSG/CRDS NON DEDUCTIBLES DE L'IMPOT SUR LE REVENU	1098886	2900	31868-	
*COTISAT.SALARIALES (2).....			237544-	
TICKETS RESTAURANT	1900	3680	6992- 2556-	10488
MUTUELLE ENFANTS				
IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE	883575	11300	99844-	
TAUX PERSONNALISE				

INFORMATIONS JOURNALIERES			
DU 01-02-2019 AU 28-02-2019	JOUR	TRAVAIL	INCIDENT
V 01		1 00 55	
S 02			
D 03			
L 04		0 50 CP	0 50 55
M 05	1 00		
M 06	1 00		
J 07	1 00		
V 08	1 00		
S 09			
D 10			
L 11	1 00		
M 12	1 00		
M 13	1 00		
J 14	1 00		
V 15	1 00		
S 16			
D 17			
L 18	1 00		
M 19	1 00		
M 20	1 00		
J 21	1 00		
V 22	1 00		
S 23			
D 24			
L 25	1 00		
M 26	1 00		
M 27	1 00		
J 28	1 00		

REVENUS EN EUROS	DU MOIS	DEPUIS 01 2019	NET A PAYER 1-243-4	EN EUROS
PRELEVEMENT A LA SOURCE	998 44	1671 38		
TOTAL VERSE EMPLOYEUR	17596 02	29485 19		
ALLEGEMENTS EMPLOYEUR	-133 29			
BRUT IMPOTS	10892 51	18379 62		
DONT AVANTAGES NATURE				
NET FISCAL	8835 75	14790 98		
HS/HC EXONEREEES				

COM MENT A I R E S

DATE ENTREE 01 07 1990 DATE ANCIEN 17 01 1991

55 CET CT  
CP CONGES PAYES



# BULLETIN DE PAIE

HSBC FRANCE :

103, CHAMPS-ELYSEES  
75419 PARIS CEDEX 08

NO DE SALARIE : 72615130  
PERIODE D'EMPLOI DU : 01 MARS 2019  
AU : 31 MARS 2019  
DATE DE PAIEMENT : 31 MARS 2019  
NO DE SECURITE SOCIALE : 268029304802890

NO SIRET: 77567028400162 NO APE: 6419Z  
CONVENTION BANQUES 10.01.2000  
COLLECTIVE:

Dest 114 /5918.2

ROFFET RACHEL

2 IMP DES RIVES DE LA COULEE  
90850 ESSERT

FONCTION : DIRECTEUR AGENCIE  
POSITION : CADRE  
NIVEAU : I  
UNITE STRUCT : PFS Belfort

FORMULE : Forfait Jour 210  
Lundi Vendred

FR000842

DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	PART EMPLOYE		EMPLOEUR MONTANT
		TAUX OU %	MONTANT	
*AUTRES RETENUES....(4).....			109392-	
*COTISAT. PATRONALES.....			674453	

## INFORMATIONS JOURNALIERES

DU 01-02-2019 AU 28-02-2019

JOUR TRAVAIL INCIDENT INCIDENT

V 01	1 00	55	
S 02			
D 03			
L 04	0 50	CP 0 50	55
M 05	1 00		
M 06	1 00		
J 07	1 00		
V 08	1 00		
S 09			
D 10			
L 11	1 00		
M 12	1 00		
M 13	1 00		
J 14	1 00		
V 15	1 00		
S 16			
D 17			
L 18	1 00		
M 19	1 00		
M 20	1 00		
J 21	1 00		
V 22	1 00		
S 23			
D 24			
L 25	1 00		
M 26	1 00		
M 27	1 00		
J 28	1 00		

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU  
DONT EVOLUTION DE LA REMUNERATION LIEE A LA SUPPRESSION  
DES COTISATIONS SALARIALES CHOMAGE ET MALADIE

8380 57  
155 02

REVENUS EN EUROS  
PRELEVEMENT A LA SOURCE  
TOTAL VERSE EMPLOYEUR  
ALLEGEMENTS EMPLOYEUR  
BRUT IMPOTS  
DONT AVANTAGES NATURE  
NET FISCAL  
HS/HC EXONEREEES

DU MOIS	DEPUIS 01 2019
998 44	1671 38
17596 02	29485 19
-133 29	
10892 51	18379 62
8835 75	14790 98

NET A PAYER 1-2+3-4	7382 13
EN EUROS	VIREMENT
M/MME ROFFET HSBC FR BELFORT	
BIC : CCFRFRPP	
IBAN: FR76 3005 6001 1001 1000 1715 860	

DATE ENTREE 01 07 1990 DATE ANCIEN 17 01 1991

COM  
MENTA  
RIES55 CET CT  
CP CONGES PAYES



# BULLETIN DE PAIE

HSBC FRANCE :

103, CHAMPS-ELYSEES  
75419 PARIS CEDEX 08

NO DE SALARIE : 72615130  
PERIODE D'EMPLOI DU : 01 AVRIL 2019  
AU : 30 AVRIL 2019  
DATE DE PAIEMENT : 30 AVRIL 2019  
NO DE SECURITE SOCIALE : 268029304802890

NO SIRET: 77567028400162 NO APE: 6419Z  
CONVENTION BANQUES 10.01.2000  
COLLECTIVE:

Dest 114 /5704.1

ROFFET RACHEL

2 IMP DES RIVES DE LA COULEE  
90850 ESSERT

FONCTION : DIRECTEUR AGENCIE	POSITION : CADRE	FORMULE : Forfait Jour 210	
NIVEAU : I	Lundi Vendredi		
UNITE STRUCT : PFS Belfort			FR000842

DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	PART EMPLOYE		EMPLOYEUR MONTANT	INFORMATIONS JOURNALIERS		
		TAUX OU %	MONTANT		DU 01-03-2019 AU 31-03-2019	JOUR TRAVAIL INCIDENT	INCIDENT
BASE SALARIALE			372308		V 01 1 00		
ABSENCE A.R.T.T.	050	171832	8592-		S 02		
INDEMN. A.R.T.T.	050	171832	8592		D 03		
*REMUNERATION BRUTE.(1).....			372308		L 04 1 00		
SANTE					M 05 1 00		
SECURITE SOCIALE - MALADIE MATERNITE	372308				M 06 1 00		
- INVALIDITE DECES					J 07 1 00		
COMPLEMENTAIRE INCAPACITE INVALIDITE DECES	372308	0387	1441-	48400	V 08 1 00		
COMPLEMENTAIRE SANTE FORFAIT			3652-		S 09		
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	372308				D 10		
RETRAITE					L 11 1 00		
SECURITE SOCIALE PLAFONNEE	337700	6900	23301-		M 12 1 00		
SECURITE SOCIALE DEPLAFONNEE	372308	0400	1489-		M 13 1 00		
COMPLEMENTAIRE TRANCHE 1	337700	4540	15331-		M 14 1 00		
COMPLEMENTAIRE TRANCHE 2	34608	9720	3364-		V 15 1 00		
CONTRIBUTION D'EQUILIBRE TECHNIQUE	372308	0140	521-		S 16		
SUPPLEMENTAIRE	372308	0525	1955-		D 17		
FAMILLE	372308				L 18 1 00		
ASSURANCE CHOMAGE					M 19 1 00		
CHOMAGE	372308				M 20 1 00		
APEC	372308	0024	089-	15638	J 21 1 00		
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOEUR					V 22 1 00		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	379715	6800	25821-	56384	S 23		
CSG/CRDS NON DEDUCTIBLES DE L'IMPOT SUR LE REVENU	379715	2900	11012-		D 24		
*COTISAT.SALARIALES (2).....			87976-		L 25 0 50	0 50	43
TICKETS RESTAURANT	1800	3680	6624-	9936	M 26 1 00		
MUTUELLE ENFANTS			2556-		M 27 1 00		
IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE	299446	11300	33837-		J 28 1 00		
TAUX PERSONNALISE					V 29 1 00		
*AUTRES RETENUES....(4).....			43017-		S 30		
*COTISAT.PATRONALES.....				232488	D 31		

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 2751 52  
DONT EVOLUTION DE LA REMUNERATION LIEE A LA SUPPRESSION  
DES COTISATIONS SALARIALES CHOMAGE ET MALADIE 52 73

REVENUS EN EUROS	DU MOIS	DEPUIS 01 2019
PRELEVEMENT A LA SOURCE	338 37	2009 75
TOTAL VERSE EMPLOUEUR	6047 96	35533 15
ALLEGEMENTS EMPLOUEUR		
BRUT IMPOTS	3764 10	22143 72
DONT AVANTAGES NATURE		
NET FISCAL	2994 46	17785 44
HS/HC EXONEREEES		

NET A PAYER 1-2434	2413 15
EN EUROS	VIREMENT
M/NME ROFFET	
HSBC FR BELFORT	
BIC : CCFRFRPP	
IBAN: FR76 3005 6001 1001	
1000 1715 860	

DATE ENTREE 01 07 1990 DATE ANCIEN 17 01 1991

C  
O  
M  
M  
E  
N  
T  
A  
R  
I  
E  
S

43 ABSENCE RTT



# BULLETIN DE PAIE

HSBC FRANCE :

103, CHAMPS-ELYSEES  
75419 PARIS CEDEX 08

NO DE SALARIE : 72615130  
PERIODE D'EMPLOI DU : 01 MAI 2019  
AU : 31 MAI 2019  
DATE DE PAIEMENT : 31 MAI 2019  
NO DE SECURITE SOCIALE : 268029304802890

NO SIRET: 77567028400162 NO APE: 64192  
CONVENTION BANQUES 10.01.2000  
COLLECTIVE:

Dest 114 /6134.1

ROFFET RACHEL

2 IMP DES RIVES DE LA COULEE  
90850 ESSERT

FONCTION : DIRECTEUR AGENCE	POSITION : CADRE	FORMULE : Forfait Jour 210
NIVEAU : I	Lundi Vendred	
UNITE STRUCT : PFS Belfort		FR000842

DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	PART EMPLOYE		EMPLOYEUR	INFORMATIONS JOURNALIERES		
		TAUX OU %	MONTANT		DU 01-04-2019 AU 30-04-2019	JOUR TRAVAIL	INCIDENT
BASE SALARIALE			372308				
ABS.CONGES PAYES 2 J	200	171832	34366-				
IND.CONGES PAYES 2 J	200	177231	35446				
*REMUNERATION BRUTE.(1).....			373388				
REGUL TAXE S/SALAIRE				24383-			
SANTE							
SECURITE SOCIALE - MALADIE MATERNITE	373388			48540			
. INVALIDITE DECES							
COMPLEMENTAIRE INCAPACITE INVALIDITE DECES	373388	0387	1446-	4342			
COMPLEMENTAIRE SANTE FORFAIT			3652-	4102			
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	373388			3360			
RETRAITE							
SECURITE SOCIALE PLAFONNEE	337700	6900	23301-	28873			
SECURITE SOCIALE DEPLAFONNEE	373388	0400	1494-	7094			
COMPLEMENTAIRE TRANCHE 1	337700	4540	15351-	23031			
COMPLEMENTAIRE TRANCHE 2	35688	9720	3468-	5200			
CONTRIBUTION D'EQUILIBRE TECHNIQUE	373388	0140	523-	784			
SUPPLEMENTAIRE	373388	0525	1960-	5881			
FAMILLE							
ALLOCATIONS FAMILIALES	373388			12882			
ALLOCATIONS FAMILIALES	2197964-			39564-			
ASSURANCE CHOMAGE							
CHOMAGE	373388			15683			
APEC	373388	0024	090-	135			
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				78975			
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	380805	6800	25895-				
CSG/CRDS NON DEDUCTIBLES DE L'IMPOT SUR LE REVENU	380805	2900	11043-				
*COTISAT.SALARIALES (2).....			88203-				
TICKETS RESTAURANT		1900	3680	6992-	10488		
MUTUELLE ENFANTS				2556-			
IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE	300330	11300	33937-				
TAUX PERSONNALISE							
*AUTRES RETENUES....(4).....			43485-				

REVENUS EN EUROS	DU MOIS	DEPUIS 01 2019
PRELEVEMENT A LA SOURCE	339 37	2349 12
TOTAL VERSE EMPLOYEUR	5831 94	41365 09
ALLEGEMENTS EMPLOYEUR	462 85	462 85
BRUT IMPOTS	3774 90	25918 62
DONT AVANTAGES NATURE		
NET FISCAL	3003 30	20788 74
HS/HC EXONERES		

NET A PAYER 1-2+3-4 EN EUROS

DATE ENTREE 01 07 1990 DATE ANCIEN 17 01 1991	COM MENT A RI ES
---	------------------------------

35 FERIE CP CONGES PAYES
-----------------------------

Nous vous recommandons de conserver votre bulletin de paie, sans limitation de durée - Pour davantage d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paie sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



# BULLETIN DE PAIE

HSBC FRANCE :

103, CHAMPS-ELYSEES  
75419 PARIS CEDEX 08

NO DE SALARIE : 72615130  
PERIODE D'EMPLOI DU : 01 MAI 2019  
AU : 31 MAI 2019  
DATE DE PAIEMENT : 31 MAI 2019  
NO DE SECURITE SOCIALE : 268029304802890

NO SIRET: 77567028400162 NO APE: 6419Z  
CONVENTION COLLECTIVE: BANQUES 10.01.2000

Dest 114 /6134.2

ROFFET RACHEL

2 IMP DES RIVES DE LA COULEE  
90850 ESSERT

FONCTION : DIRECTEUR AGENCIE POSITION : CADRE NIVEAU : I UNITE STRUCT : PFS Belfort	FORMULE : Forfait Jour 210 Lundi Vendred	FR000842
--	---	----------

DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	PART EMPLOYE		EMPLOYEUR MONTANT
		TAUX OU %	MONTANT	
*COTISAT. PATRONALES.....				185423

## INFORMATIONS JOURNALIÈRES

DU	01-04-2019	AU	30-04-2019
JOUR	TRAVAIL	INCIDENT	INCIDENT
L	01 1 00		
M	02 1 00		
M	03 1 00		
J	04 1 00		
V	05 1 00		
S	06		
D	07		
L	08 1 00		
M	09 1 00		
M	10 1 00		
J	11 1 00		
V	12 1 00		
S	13		
D	14		
L	15 1 00		
M	16 1 00		
M	17 1 00		
J	18 1 00		
V	19 1 00		
S	20		
D	21		
L	22 1 00 35		
M	23 1 00		
M	24 1 00		
J	25 1 00		
V	26 1 00		
S	27		
D	28		
L	29 1 00 CP		
M	30 1 00 CP		

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU DONT EVOLUTION DE LA REMUNERATION LIEE A LA SUPPRESSION DES COTISATIONS SALARIALES CHOMAGE ET MALADIE	2756 37 38 79
---	------------------

REVENUS EN EUROS	DU MOIS	DEPUIS 01 2019	NET A PAYER 1-2+3-4	2417 00
PRELEVEMENT A LA SOURCE	339 37	2349 12	EN EUROS	
TOTAL VERSE EMPLOYEUR	5831 94	41365 09	VIREMENT	
ALLEGEMENTS EMPLOYEUR	462 85	462 85	M/MME ROFFET	
BRUT IMPOTS	3774 90	25918 62	HSBC FR BELFORT	
DONT AVANTAGES NATURE			BIC : CCFRFRPP	
NET FISCAL	3003 30	20788 74	IBAN: FR76 3005 6001 1001	
HS/HC EXONEREEES			1000 1715 860	

DATE ENTREE 01 07 1990 DATE ANCIEN 17 01 1991	COM MENTA RIRES	35 FERIE CP CONGES PAYES
---	-----------------------	-----------------------------

Nous vous recommandons de conserver votre bulletin de paie, sans limitation de durée - Pour davantage d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paie sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



# BULLETIN DE PAIE

HSBC FRANCE :

103, CHAMPS-ELYSEES  
75419 PARIS CEDEX 08

NO DE SALARIE : 72615130  
PERIODE D'EMPLOI DU : 01 JUIN 2019  
AU : 30 JUIN 2019  
DATE DE PAIEMENT : 30 JUIN 2019  
NO DE SECURITE SOCIALE : 268029304802890

NO SIRET: 77567028400162 NO APE: 6419Z  
CONVENTION COLLECTIVE: BANQUES 10.01.2000

Dest 114 /5803.1  
**ROFFET RACHEL**  
**2 IMP DES RIVES DE LA COULEE  
90850 ESSERT**

FONCTION : DIRECTEUR AGENCIE	POSITION : CADRE	FORMULE : Forfait Jour 210	
NIVEAU : I	Lundi Vendredi		
UNITE STRUCT : PFS Belfort			FR000842

DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	PART EMPLOYE		EMPLOYEUR MONTANT
		TAUX OU %	MONTANT	
BASE SALARIALE			372308	
ABS. CONGES PAYES 2 J	400	171832	68733-	
IND. CONGES PAYES 2 J	400	177231	70892	
ABS. EVEN. FAMILIAL	100	171832	17183-	
IND. EVEN. FAMILIAL	100	171832	17183	
ABSENCE A.R.T.T.	155	171832	26634-	
INDEMN. A.R.T.T.	155	171832	26634	
ABS. CET CT	045	171832	7732-	
PAI. CET CT	045	171832	7732	
*REMUNERATION BRUTE. (1) .....			374467	
SANTE				
SECURITE SOCIALE - MALADIE MATERNITE	374467			48681
- INVALIDITE DECES				
COMPLEMENTAIRE INCAPACITE INVALIDITE DECES	374467	0387	1449-	4354
COMPLEMENTAIRE SANTE FORFAIT			3652-	4102
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	374467			3370
RETRAITE				
SECURITE SOCIALE PLAFONNEE	337700	6900	23301-	28873
SECURITE SOCIALE DEPLAFONNEE	374467	0400	1498-	7115
COMPLEMENTAIRE TRANCHE 1	337700	4540	15331-	23031
COMPLEMENTAIRE TRANCHE 2	36767	9720	3574-	5357
CONTRIBUTION D'EQUILIBRE TECHNIQUE	374467	0140	524-	786
SUPPLEMENTAIRE	374467	0525	1966-	5898
FAMILLE	374467			12919
ASSURANCE CHOMAGE				
CHOMAGE	374467			15728
APEC	374467	0024	090-	135
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				52856
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	381893	6800	25969-	
CSG/CRDS NON DEDUCTIBLES DE L'IMPOT SUR LE REVENU	381893	2900	11075-	
*COTISAT. SALARIALES (2) .....			88429-	
TICKETS RESTAURANT	1200	3680	4416-	6624
MUTUELLE ENFANTS			2556-	
IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE	301215	11300	34037-	
TAUX PERSONNALISE				

INFORMATIONS JOURNALIERS			
DU 01-05-2019 AU 31-05-2019	JOUR	TRAVAIL	INCIDENT
	M 01	1 00 35	
	J 02	1 00 CP	
	V 03	1 00 CP	
	S 04	CP	
	D 05	CP	
	L 06	1 00 CP	
	M 07	1 00 CP	
	M 08	1 00 35	
	J 09	1 00	
	V 10	1 00	
	S 11		
	D 12		
	L 13	1 00 33	
	M 14	1 00	
	M 15	1 00	
	J 16	1 00	
	V 17	1 00	
	S 18		
	D 19		
	L 20	1 00	
	M 21	1 00	
	M 22	1 00	
	J 23	1 00	
	V 24	1 00	
	S 25		
	D 26		
	L 27	1 00	
	M 28	1 00	
	M 29	1 00	
	J 30	1 00 60	
	V 31	1 00 43	

REVENUS EN EUROS	DU MOIS	DEPUIS 01 2019	NET A PAYER 1-2+3-4 EN EUROS
PRELEVEMENT A LA SOURCE	340 37	2689 49	
TOTAL VERSE EMPLOYEUR	5942 96	47308 05	
ALLEGEMENTS EMPLOYEUR	67 40	530 25	
BRUT IMPOTS	3785 69	29704 31	
DONT AVANTAGES NATURE			
NET FISCAL	3012 15	23800 89	
HS/HC EXONEREEES			

DATE ENTREE 01 07 1990 DATE ANCIEN 17 01 1991

COM MENT A I R E S

35 FERIE  
CP CONGES PAYES  
33 EVENEMENT FAMILIAL  
60 JR COLLECTIF SOCIETE  
43 ABSENCE RTT



# BULLETIN DE PAIE

HSBC FRANCE :

103, CHAMPS-ELYSEES  
75419 PARIS CEDEX 08

NO DE SALARIE : 72615130  
PERIODE D'EMPLOI DU : 01 JUIN 2019  
AU : 30 JUIN 2019  
DATE DE PAIEMENT : 30 JUIN 2019  
NO DE SECURITE SOCIALE : 268029304802890

NO SIRET: 77567028400162 NO APE: 64192  
CONVENTION BANQUES 10.01.2000  
COLLECTIVE:

Dest 114 /5803.2

ROFFET RACHEL

2 IMP DES RIVES DE LA COULEE  
90850 ESSERT

FONCTION : DIRECTEUR AGENCE	POSITION : CADRE	FORMULE : Forfait Jour 210	
NIVEAU : I	Lundi Vendred		
UNITE STRUCT : PFS Belfort			FR000842

DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	PART EMPLOYE		EMPLOYEUR MONTANT
		TAUX OU %	MONTANT	
*AUTRES RETENUES....(4) .....			41009-	
*COTISAT. PATRONALES.....				219829

INFORMATIONS JOURNALIERES			
DE	01-05-2019	AU	31-05-2019
JOUR TRAVAIL		INCIDENT	INCIDENT
M 01	1 00	35	
J 02	1 00	CP	
V 03	1 00	CP	
S 04		CP	
D 05		CP	
L 06	1 00	CP	
M 07	1 00	CP	
M 08	1 00	35	
J 09	1 00		
V 10	1 00		
S 11			
D 12			
L 13		1 00	33
M 14	1 00		
M 15	1 00		
J 16	1 00		
V 17	1 00		
S 18			
D 19			
L 20	1 00		
M 21	1 00		
M 22	1 00		
J 23	1 00		
V 24	1 00		
S 25			
D 26			
L 27	1 00		
M 28	1 00		
M 29	1 00		
J 30		1 00	60
V 31		1 00	43

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU DONT EVOLUTION DE LA REMUNERATION LIEE A LA SUPPRESSION DES COTISATIONS SALARIALES CHOMAGE ET MALADIE	2790 66
	53 04

REVENUS EN EUROS	DU MOIS	DEPUIS 01 2019
PRELEVEMENT A LA SOURCE	340 37	2689 49
TOTAL VERSE EMPLOYEUR	5942 96	47308 05
ALLEGEMENTS EMPLOYEUR	67 40	530 25
BRUT IMPOTS	3785 69	29704 31
DONT AVANTAGES NATURE		
NET FISCAL	3012 15	23800 89
HS/HC EXONERES		

NET A PAYER 1+2+3+4	2450 29
EN EUROS	VIREMENT
M/MME ROFFET	
HSBC FR BELFORT	
BIC : CCFRFRPP	
IBAN: FR76 3005 6001 1001	
1000 1715 860	

DATE ENTREE 01 07 1990 DATE ANCIEN 17 01 1991	COM MENT AIRE
---	---------------------

35 FERIE CP CONGES PAYES 33 EVENEMENT FAMILIAL 60 JR COLLECTIF SOCIETE 43 ABSENCE RTT
---

Nous vous recommandons de conserver votre bulletin de paie, sans limitation de durée - Pour davantage d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paie sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



Carsat Bourgogne Franche-Comté  
21044 DIJON CEDEX

998QN2163P-71129- 711291409-0022-02668

A rappeler dans tous vos courriers  
N° de sécurité sociale :  
1 57 02 25 388 136

M. ROFFET PASCAL  
2 IMP DES RIVES DE LA COULEE VERTE  
90850 ESSERT

Téléphone : 3960 (service 0,06 €/min + prix appel)  
[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

## Notification de retraite

*"Extrait d'inscription au registre des retraités"*

Monsieur,

Le 28 novembre 2017

Après étude de votre dossier, nous vous informons que :

⇒ à compter du 01 janvier 2018 nous vous attribuons une retraite personnelle.

Elle est calculée avec les éléments suivants :

- revenu de base (en euro) : 33 509,88
- taux applicable au calcul de votre retraite : 50 %
- durée d'assurance (\*) : 166 trimestre(s)

(\*) pour les activités que vous avez pu exercer en tant que salarié, salarié agricole, artisan ou commerçant.

⇒ à compter du 01 janvier 2018 nous vous attribuons la majoration pour enfants.

⇒ à compter du 01 janvier 2018 nous prélevons la contribution sociale généralisée (part imposable et non imposable), la contribution de solidarité pour l'autonomie et la contribution pour le remboursement de la dette sociale sur votre retraite en raison de votre situation fiscale.

Voici le détail de vos mensualités :

ELEMENTS DE LA RETRAITE	MONTANTS MENSUELS AU				
	01/01/2018				
Retraite personnelle	1396,24				
- montant calculé = 1396,24 euros					
Majoration pour enfants	139,62				
CSG/CASA imposable	- 41,45				
OSG non imposable	- 64,50				
Contribution remboursement dette sociale	- 7,67				
MONTANT NET MENSUEL	1422,24				

### Contact

APICIL-Retraite Complémentaire  
 Gestion Individus  
 38 rue François Peissel - BP 118  
 69645 CALUIRE ET CUIRE CEDEX  
 Tel : 04 72 27 72 72  
 Mail : Retraite.particulier@apicil.com  
 Site internet : www.apicil.com

40877 0003 169 003784  
 M ROFFET PASCAL  
 2 IMP RIVES LA COULEE VERTE  
 90850 ESSERT

### Références à rappeler

N° de Sécurité sociale : 1570225388136

N° PRC : 574135515

N° Dossier : 10526978

Le 25 janvier 2018

### Objet : Votre retraite complémentaire ARRCO

Décompte de paiement	Assiette de prélèvement	Taux	Montant en euros
<b>Montants bruts mensuels</b>			
Montant brut pour la période : 7180,20€ / 12 mois			+ 598,35
Majorations pour enfants nés ou élevés : 227,64€ / 12 mois			+ 18,97
<b>Total</b>			+ 617,32
<b>Prélèvements obligatoires :</b>			
Cotisation d'assurance maladie COTAM	598,35	1,00%	- 5,98
Contribution de Solidarité pour l'Autonomie (CSA)	617,32	0,30%	- 1,85
Contribution remboursement dette sociale (CRDS)	617,32	0,50%	- 3,09
Contribution sociale généralisée (CSG)			
- Non-deductible	617,32	2,40%	- 14,82
- Déductible	617,32	5,90%	- 36,42
Total des prélèvements obligatoires hors impôt sur le revenu			- 62,16
Montant net de l'allocation mensuelle ayant prélèvement de l'impôt			+ 555,16
Montant net de l'allocation mensuelle après prélèvement de l'impôt			+ 555,16
<b>Total des prélèvements</b>			- 62,16
<b>Montant net de l'allocation mensuelle</b>			+ 555,16
Votre premier paiement pour la période du 01/01/2018 au 31/01/2018			
Montant brut pour la période			+ 598,35
Majoration pour enfants nés ou élevés			+ 18,97
<b>Total des prélèvements pour la période</b>			- 62,16



CARSAT Bourgogne Franche-Comté  
21044 DIJON CEDEX

À rappeler dans tous vos courriers :

N° de sécurité sociale :  
1570226388136

Téléphone : 3960 (service 0,05 €/min + prix appel)  
[www.assuranceretraite.fr](http://www.assuranceretraite.fr)

M. ROFFET PASCAL  
2 IMP DES RIVES DE LA COULEE VERTE  
90850 ESSERT

### Justificatif de paiement

Monsieur,

Le 18 juin 2019

Je soussigné, Agent Comptable de la CARSAT Bourgogne Franche-Comté, certifie que la personne désignée ci-dessous :

**MONSIEUR PASCAL ROFFET**  
**2 IMP DES RIVES DE LA COULEE VERTE 90850 ESSERT**

titulaire d'une retraite ou allocation a perçu les sommes suivantes :

Date de mise en paiement	Montant net à payer avant impôt sur le revenu	Montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source*	Montant net à payer après impôt sur le revenu
09/07/2018	1412,32	0,00	1412,32
09/08/2018	1412,32	0,00	1412,32
10/09/2018	1412,32	0,00	1412,32
09/10/2018	1412,32	0,00	1412,32
09/11/2018	1412,32	0,00	1412,32
10/12/2018	1412,32	0,00	1412,32
09/01/2019	1412,32	92,10	1320,22
08/02/2019	1416,55	92,38	1324,17
08/03/2019	1416,55	92,38	1324,17
09/04/2019	1416,55	92,38	1324,17
09/05/2019	1416,55	92,38	1324,17
07/06/2019	1416,55	92,38	1324,17
<b>Total</b>	<b>16988,99</b>	<b>554,00</b>	<b>16434,99</b>

« Les informations vous concernant sont transmises aux administrations fiscale et sociale pour l'accomplissement de leurs missions et servent au recouvrement des cotisations sociales et de l'impôt ainsi qu'à l'ouverture et au calcul de droits en matière de prestations sociales (article 78 de la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019). Leur utilisation s'effectue dans le respect des dispositions du règlement général sur la protection des données et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. »

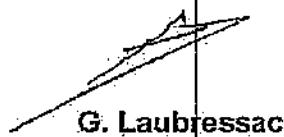
A rappeler dans tous vos courriers :

N° de sécurité sociale :  
1570226388136  
Téléphone : 3960  
[www.assurance-retraite.fr](http://www.assurance-retraite.fr)

M. ROFFET PASCAL

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

L'agent comptable



G. Laubressac

\* Le montant mensuel de l'impôt sur le revenu prélevé à la source a été calculé sur la base des éléments fournis par l'administration fiscale. Celle-ci pourra procéder à une régularisation lors du calcul annuel. Pour toute information concernant le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, contactez l'administration fiscale, en vous connectant à votre espace particulier sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ouappelez le 0809 401 401 (non surtaxé).

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.*

*La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quelconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art L 114-13 du code de la sécurité sociale, art 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal). En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti au versement de prestations indûes, peut faire l'objet d'une peine financière en application de l'article L114-17 du code de la sécurité sociale.*

**Contact**

APICIL-Retraite Complémentaire  
Gestion Individus  
38 rue François Peissel - BP 118  
69645 CALUIRE ET CUIRE CEDEX  
Tel : 04 72 27 72 72  
Mail : Retraite.particulier@apicil.com  
Site internet : [www.apicil.com](http://www.apicil.com)

M ROFFET PASCAL  
2 IMP RIVES LA COULEE VERTE  
90850 ESSERT

**Références à rappeler**

N° de sécurité sociale : 1570225388136  
N° Dossier : A/501/11975228/001

Le 18 juin 2019

**Objet : Déclaration des revenus 2018**

Monsieur,

Nous vous informons que le montant net imposable déclaré à l'administration fiscale au titre des allocations de retraite complémentaire ARRCO versées en 2018 par AGIRA RETRAITE DES SALARIES s'élève à 7484,68 euros.

Ce montant, dont vous trouverez le détail ci-après, est établi conformément à la législation fiscale française en vigueur(\*) .

En cas de modification de votre situation familiale(\*\*) ou fiscale, il vous appartient de nous le signaler.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Votre conseiller retraite**

(\*) Si vous ne relevez pas de la législation fiscale française, nous vous conseillons de prendre contact avec les services fiscaux dont vous dépendez.

(\*\*) En cas de décès, une pension de réversion peut être versée sous condition au conjoint ou ex-conjoint survivant.





LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2019  
POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS  
IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2018**

Retrouvez cet avis  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)  
Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavais](http://impots.gouv.fr/verifavais)

M ROFFET PASCAL  
OU MME ROFFET RACHEL  
2 IMP RIVES DE LA COULEE VERTE  
90850 ESSERT

Vos références	Votre situation
<p>Numéro fiscal : Déclarant 1 : 18 72 777 125 450 C Déclarant 2 : 03 01 608 050 009 C Revenu fiscal de référence : 74800 Référence du document : 19 A7 8089399 15 Adresse d'imposition au 01/01/2019 : 2 IMP RIVES DE LA COULEE VERTE 90850 ESSERT</p> <p>Numéro FIP : 900 36 11 3456676789 3 Numéro d'ordre : 1 Date d'établissement : 02/06/2019</p>	<p><b>MONTANT DE VOTRE IMPÔT</b> 0 € Montant restitué 367,00 € Vous serez remboursé ultérieurement par virement ou lettre-chèque.</p> <p>Avec la mise en place le 1er janvier 2019, du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus non exceptionnels de 2018 est annulée par le crédit d'impôt modernisation recouvrement.</p> <p><b>Vous retrouverez plus d'information à l'intérieur de cet avis.</b></p>

Vos démarches	
<p>→ Sur <a href="http://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a> : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée,</p> <p>→ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur <a href="http://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a></p> <p>→ Par téléphone : Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401* DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H. Pour toute autre question personnelle, veuillez contacter votre centre des finances publiques.</p> <p>→ Sur place : Rendez vous à votre centre des finances publiques.  Retrouvez les coordonnées et les horaires d'ouverture de votre centre des finances publiques sur <a href="http://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a>, rubrique « Contact ».</p>	

\* (service gratuit + coût de l'appel)

*Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R° 190-1 et R° 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le détail, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R° 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification. Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4<sup>e</sup> année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (il de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, je fait pour une personne de se faire délivrer intallement par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.  
Est puni des mêmes peines le fait de faire tirer une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une affectation, un paiement ou un avantage indu.*

Date de téléchargement : 02/06/2019

# AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2019

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....	2701	46380	8946	
Déduction 10% ou frais réels.....	-	- 4638	- 552	
Déduction minimale.....	- 437	-	- 437	
Pensions, retraites, rentes.....	23852			
Pensions alimentaires perçues.....	-	1600		
Abattement spécial de 10%.....	- 2385	- 389		
Salaires, pensions, rentes nets.....	23731	42953	7957	74641
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>74641</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>74641</b>
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	159
<b>Impôt sur les revenus soumis au barème<sup>14</sup></b>				<b>7694</b>
<b>Impôt avant réductions d'impôt.....</b>				<b>7694</b>
REDUCTIONS D'IMPÔT <sup>15</sup>	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2	366	
Montant de la réduction d'impôt.....			-	366
<b>Total des réductions d'impôt<sup>16</sup></b>				<b>+ 366</b>
Impôt proportionnel.....			+ 20	
<b>Impôt sur le revenu net avant corrections.....</b>				<b>7348</b>
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>			7348	
CREDITS D'IMPÔT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant calculé	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	21	21	-	21
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....		7694	-	7694
<b>IMPÔT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....			- 367	
COMpte tenu des éléments que vous avez déclarés, le montant qui vous sera remboursé (voir notice) est de.....				<b>367</b>
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence <sup>17</sup> .....				<b>74800</b>

SITUATION DU FONC	DIS PARTICULAR	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MARIÉS	PERSONNES REÇUES HANICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS			
M'					2			3,0



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## AVIS D'IMPÔT 2018

## TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M ROFFET PASCAL  
2 IMP RIVES DE LA COULEE VERTÉ  
90650 ESSERT

Vos références	
Numéro-fiscal (C) :	18 72 777 125 450
Référence de l'avis :	18 90 4034602 33
Numéro de contrat de prélèvement :	M3 90 0017639,55
RUM* :	FR46ZZZ005002M390001763955
Numéro de propriétaire :	039 R00185 R
Débiteur(s) légal(aux) :	PROP/INDIVIS 4101 MBGZS7
	M ROFFET PASCAL JEAN RENE
	PROP/INDIVIS 02101 MBGZS8
	MME SEGUIN RACHEL DANIELLE
Numéro de rôle :	221
Date d'établissement :	06/09/2018
Date de mise en recouvrement :	31/08/2018
* Référence Unique de Mandat	

Votre situation	
MONTANT RESTANT À PRÉLEVER	380,00 €
Détail du montant restant à prélever	
Montant de vos taxes foncières	1 244,00 €
Acomptes mensuels versés	864,00 €

Compte à débiter :  
FR76 1621 8000 0140 1004 4202 497  
MR ROFFET PASCAL  
BFORBANK COURBEVOIE

Prochaines échéances 2018 :  
Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2018.

17 SEPTEMBRE 2018	108,00 €
15 OCTOBRE 2018	108,00 €
15 NOVEMBRE 2018	108,00 €
17 DECEMBRE 2018	56,00 €

## AVIS D'ÉCHÉANCES 2019 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2019 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER	2019	124,00 €	17 JUIN	2019	124,00 €
15 FEVRIER	2019	124,00 €	15 JUILLET	2019	124,00 €
15 MARS	2019	124,00 €	16 AOUT	2019	124,00 €
15 AVRIL	2019	124,00 €	16 SEPTEMBRE	2019	124,00 €
15 MAI	2019	124,00 €	15 OCTOBRE	2019	124,00 €

### Vos démarches

⇒ Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.	
⇒ Par courriel :	Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
⇒ Par téléphone :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 010* - Courrier: CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 60034 67085 STRASBOURG CEDEX</li> <li>- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).</li> </ul>
⇒ Sur place :	<p>Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :</p> <p>Pour obtenir des réponses plus détaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le paiement de votre impôt : <b>SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BELFORT</b> 1 PLACE DE LA REVOLUTION FRANCAIS - 90022 BELFORT Tél : 03 84 58 81 00.</li> <li>• Sur le montant de votre impôt : <b>SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BELFORT - S.A.I.D. SECTEUR</b> 1 PLACE DE LA REVOLUTION FRANCAIS - 90022 BELFORT Tél : 03 84 58 81 00</li> </ul>

(\*Service 0,06 € / min + prix appel)

Département : 90 TERRITOIRE DE BELFORT Commune : 039 ESSERT

Propriétés bâties	TF 2018	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2017	14,13 %	%	0,895 %	16,72 %	%	9,80 %	%	%
	Taux 2018	14,13 %	%	0,895 %	16,72 %	%	9,80 %	0,135 %	%
	Adresse	2 IMP RIVES	DE LA COULEE Verte						
	Base (1)	2863		2863	2863		2863	2863	
	Cotisation	405		26	479		281	4	1195
	Cotisation lissée (2)								
	Adressse								
	Base (1)								
	Cotisation								
	Cotisation lissée (2)								
	Cotisations								
	2017	213		27	505		296	-	
	2018	405		26	479		281	4	1195
	Variation	+90,14 %	%	-3,70 %	-5,15 %	%	-5,07 %	-	%
Propriétés non bâties	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
	Taux 2017	%	%	%	%	%	%	%	%
	Taux 2018	%	%	%	%	%	%	%	%
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisations								
	2017								
	2018								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	%
	Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Caisse d'assurance des accidents agricoles			
	Base « Etat »					Droit proportionnel :			
	Base « collectivité »					Droit fixe :			
	Références administratives : 900 50 021 015 039 039 F E				Frais de gestion de la fiscalité directe locale			49	
					Degrèvement « Habitation principale »				
					Degrèvement JA « état »				
					Degrèvement JA « Collectivité »				
					Montant de votre impôt :			1244	